

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 22 (1914)
Heft: 7

Artikel: Le pasteur Bugnion et la colonie de Chabag en Bessarabie
Autor: Hilberer, J.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-19501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE PASTEUR BUGNION ET LA COLONIE DE CHABAG EN BESSARABIE (SUITE ET FIN)

Dans son histoire de l'Église réformée en Russie¹, le pasteur Dalton qualifie Bugnion d'homme étrange et énigmatique (*dieser merkwürdige und räthselhafte Mann*). Cette épithète paraît entièrement justifiée après lecture de l'ouvrage que nous avons sous les yeux. La préface nous semble du reste assez curieuse pour que nous en citions le commencement :

« Après trente années de ministère, et des *centaines* de voyages, — dont *soixante très grands*² — il est convenable que je trace un résumé de ma vie. » Déjà cela montre le caractère peu stable de notre héros. Si nous y ajoutons une foule d'autres bizarries et d'aventures que nous avons relevées au passage, il n'y a plus de doute que nous avons affaire à un personnage d'une intelligence peu commune, il est vrai, mais dont le caractère et la mentalité font preuve d'étranges vues et convictions. Qu'on en juge plutôt par la suite de notre récit.

Bugnion avait épousé en premières noces M^{lle} Jeanne-

¹ *Geschichte der Reformirten Kirche in Russland*. Kirchenhistorische Studie von Hermann Dalton. Gotha 1865.

² Les passages soulignés le sont également dans l'original.

Suzanne Lambelet, de Neuchâtel. Ce mariage ne fut point heureux et en 1850 sa femme le quitta pour s'en retourner en Suisse. Dès cette époque Bugnion devient la victime d'une tragi-comédie basée sur des intrigues scandaleuses et dont les documents sont conservés. Par une missive du 9 février 1853, le conseil presbytérial de Chabag prie Bugnion de se remarier, afin de donner à ses paroissiens l'exemple d'une vie calme et d'un foyer tranquille, ainsi qu'il convient à un homme de sa position. Le même jour Bugnion répond par l'affirmative, mais il laisse au conseil presbytérial le soin de lui trouver une fiancée. Le conseil paroissial accepte cette mission et son choix tombe sur une certaine demoiselle d'Erlach, d'origine suisse. Quelques semaines après les noces eurent lieu à Odessa.

Voici maintenant à propos de cet incident la version de Bugnion lui-même. Elle ne nous paraît, malheureusement, point impartiale :

« Le 19 (31) janvier 1853, le Consistoire de Saint-Pétersbourg me répondit que je ferais bien de me remarier, et comme il ajoutait qu'on me verrait avec peine quitter un champ de travail où j'avais été si utile, c'en fut assez, et je me décidai ainsi à rester encore en Russie, à épouser M^{le} Wilhelmine d'Erlach selon le vœu explicite et unanime du conseil d'Église de Chabag. »

Quant à la lettre dont il est question ici, elle ne peut être qu'apocryphe, car il est inconcevable que le Consistoire de Saint-Pétersbourg, qui, en matière de culte, représente la plus haute instance du pays, exige d'un pasteur des actes criminels, d'autant plus que le procès en divorce de Bugnion d'avec sa première femme lui était parfaitement connu, mais n'avait point encore trouvé de solution. Il est évident qu'on ne saura jamais toute la vérité sur la mise en scène de cette malheureuse histoire, ni sur les raisons qui ont servi à son instigation.

Quoi qu'il en soit, d'autres griefs s'ajoutèrent à celui-là, si bien qu'un mandat d'arrêt fut lancé contre Bugnion avec ordre de l'interner à Akermann¹. Le pasteur dut alors s'enfuir. Il dirigea ses pas vers le Caucase et, de cette façon, réussit à se soustraire, du moins temporairement, à la juridiction du Consistoire de Saint-Pétersbourg, vu que le Caucase dépendait de celui de Moscou. Cet ordre des choses cependant ne dura pas longtemps, car les autorités redoublèrent de zèle et Bugnion crut alors bien faire de se rendre personnellement à Moscou et à Saint-Pétersbourg afin de s'expliquer et de se défendre. Dans toutes ses pérégrinations il eut une chance inouïe. Il trouva toujours moyen de se mettre à l'abri contre ses persécuteurs et put enfin franchir la frontière pour regagner sans encombres sa patrie d'origine. Chose curieuse ! Il avait repassé à Odessa et près de son ancienne activité sans que les autorités eussent le moindre soupçon de sa présence dans cette contrée.

« Aussitôt arrivé à Odessa, je me fis conduire dans une maison de la Moldavanka² qui appartenait à la vieille nourrice de ma femme ; puis j'allai voir mon frère, qui pour lors professait au pensionnat Knöery, école bien connue à cette époque. Cependant je devais à tout prix quitter Odessa. Je trouvai enfin un homme qui consentit à mettre une voiture et un cheval à ma disposition. Nous partîmes. Sur les huit heures du soir, nous atteignîmes le Grand-Liebenthal³ ; notre cheval était épuisé et littéralement hors d'état de continuer sa route. Pour ma part, n'ayant pris de toute la journée qu'une pomme et un verre de thé, je sentais le besoin de manger un peu de pain. Ne voulant toutefois pas entrer dans l'auberge,

¹ Petite ville de district à 8 kilomètres de Chabag, avec une ancienne forteresse très en renom. C'est la Julia-Alba des Gênois.

² Nom d'un faubourg d'Odessa.

³ Colonie allemande sur la route qui conduit à Chabag.

où je savais être connu, j'avais un homme en peau de mouton à quelques pas de là, et je commençai par lui dire en russe : « Avez-vous des chevaux ? » Quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître à sa voix un ancien paroissien du nom de Thévenaz¹, et d'être immédiatement reconnu de lui au son de ma voix, malgré une si longue absence ! Sans lui dire ni comment ni pourquoi je me trouvais là, je le chargeai simplement de me procurer un char attelé et un pain, et un quart d'heure après, ayant les deux choses, je recommençai mon voyage. A dix heures, j'atteignis Ovidiopol² ; là, je me trouvais en face du golfe, et la nuit était sombre. Sur l'éminence qui domine le port se trouvait une petite auberge juive où, en temps ordinaire, j'avais assez souvent passé la nuit, mais pouvais-je le faire en ce moment ? Ne pouvait-il pas s'y rencontrer quelque connaissance qui eût intérêt à me trahir. Est-ce que le vieux juif Yeosk enfin était encore le tenant de l'auberge ?

» Pendant que je me posais ces questions, je remarquai, malgré l'obscurité, qu'un homme s'était mis à rôder autour de moi, à petite distance, cherchant évidemment à découvrir qui je pouvais être. Or, chose assez curieuse, une exclamation de surprise partit à la fois des deux côtés : nous venions de nous reconnaître mutuellement, le vieux juif et moi ! « Voulez-vous passer le golfe ? me dit-il. — Oui ; mais où prendre des hommes à cette heure ? — Oh ! pour vous ce sera assez vite fait, me dit-il, car le soldat en faction pour cette nuit est un soldat de mes amis. » La barque, en effet, fut arrangée pendant que la juive me préparait une tasse de café, et bien avant le jour mes matelots amarraient leur barque sur la rive opposée, l'attachant à une énorme

¹ Les Thévenaz sont des colons de Chabag.

² En face d'Akermann.

pierre que je reconnus être, non sans émotion, une pierre formant la limite de l'une de ces vignes de la paroisse de Chabag dont j'avais joui pendant plusieurs années ! Or, je savais qu'un sentier partant de là allait aboutir au *salgane* (fabrique de suif), et de là, par des détours, à la maison de l'un de mes anciens paroissiens, rière Akermann, et à la porte duquel je pouvais heurter en toute confiance, ce que je fis. Je me trouvais donc sur ce territoire d'Akermann où l'on s'obstinait à me faire interner. Je passai une couple d'heures chez le colon hospitalier, et après avoir rendu grâces au Seigneur avec Georgette Gander et sa famille, je serrai la main à une douzaine de mes anciens paroissiens qui étaient accourus, malgré l'heure matinale, et je pris la route de Tatar-Bounar, conduit par deux hommes sur le dévouement desquels je savais pouvoir compter.

» A mi-chemin de Tatar-Bounar, les Arméniens du *trak-tir*¹ demandèrent à mes compagnons si je n'étais pas le Révérend Bugnion. De la pièce voisine, où je me reposais un instant, je les entendis répondre que non, — j'ignore pour quel motif. « Dans ce cas, dirent les Arméniens, c'est quelqu'un qui lui ressemble beaucoup. » Enfin, près de Tatar-Bounar déjà, nous rencontrâmes une troupe d'hommes enchaînés, et qu'une escorte conduisait à Akermann pour avoir voulu tenter de passer la frontière. C'était vraiment peu encourageant. Mes braves compagnons ne m'en conduisirent pas moins chez un Arménien de leur connaissance. A ma vue, cet homme branla lentement la tête, resta ému et me considéra longtemps. « Vous souvenez-vous, me dit-il, avoir écrit une lettre en faveur d'un certain malheureux, il y a dix ans ? — J'ai souvent écrit de telles lettres, répondis-je, mais je n'ai pas présent à la mémoire le cas que vous men-

¹ Auberge.

tionnez. — Vous souvenez-vous de vos relations avec un tel ? — Oui. — Cet homme vous avait des obligations ? — Oui. — Eh bien ! cet homme, votre obligé, avait entre ses mains le sort d'un malheureux ; ce malheureux s'adressa à vous, et il obtint de vous la lettre qui le sauva ; aujourd'hui il vous redoit sa petite fortune. Or, ce malheureux... c'est moi : je suis l'Arménien Katchaour ! »

» Et comme il avait appris de mes compagnons de quoi il s'agissait, il ajouta : « Homme pour homme ! c'est à moi de me dévouer aujourd'hui, et je le ferai. Voici tout d'abord une chambre à votre disposition, on vous y apportera à manger, mais n'ouvrez que si on heurte trois coups, car mon établissement est le rendez-vous de la police. » Cette recommandation était d'autant plus nécessaire que j'appris en route, d'un employé ami, qu'ordre venait d'être donné dans tout l'empire de ne m'accorder aucune hospitalité, mais plutôt de m'arrêter, où que je fusse. Quelque chose de Charles-Quint contre Luther ! Ainsi, me disais-je en dehors de la Sibérie, il n'y aura bientôt plus un pied de terre à ma disposition dans ce vaste empire ; il est effectivement grand temps d'en sortir ! Et avec l'aide de Dieu j'en sortis bien tranquillement, croisant à pied, une canne à la main, la frontière que le traité de Paris venait fort heureusement de rendre plus abordable, provisoirement du moins. »

Arrivé en Suisse, Bugnion se rendit à Belmont, auprès de ses vieux parents qu'il n'avait pas vus depuis douze ans et auxquels ses affaires et ses pérégrinations avaient causé tant d'émotions. C'est de là qu'il lança cette fameuse *Lettre à l'empereur Alexandre* qui était une sorte de plaidoyer *pro domo sua* et qui souleva tant de bruit en son temps en Russie. Il ne put cependant jouir longtemps de cet accueil hospitalier. Le gouvernement russe demandait son extradition et Bugnion crut bien faire de se mettre en lieu plus sûr. Il s'em-

barqua alors pour l'île Maurice — l'ancienne Ile-de-France chantée par B. de St-Pierre — où il fonda cette « Église du Seigneur » dont il se disait « évêque honoraire ». Plus tard, on le retrouve à l'île Bourbon, aux Indes, en Amérique, en Australie, sur l'île de Ceylan, que sais-je encore ? Nous ignorons où il finit ses jours. Nous savons seulement que ses Mémoires sont datés de San-Francisco en Californie, samedi le 6 mai 1876 et qu'ils furent imprimés à Genève la même année. Bugnion avait donc cinquante-quatre ans.

Ajoutons encore que Bugnion avait publié un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules, abordant parfois des questions scientifiques, mais traitant le plus souvent des controverses religieuses. Sous ce rapport encore il avait eu des difficultés avec la censure russe. Rappelons seulement à titre de curiosité son petit livre intitulé : *La Bessarabie ancienne et moderne*, ouvrage historique, géographique et statistique, ainsi que sa brochure sur la *Prédestination* dans laquelle il condamne la prédestination calviniste.

Odessa, 1913.

J.-E. HILBERER, *prof.*

UN GENTILHOMME VAUDOIS DU XV^e SIÈCLE

Henri de Colombier, seigneur de Vufflens.

Une frontière, et non plus seulement un lac, sépare aujourd'hui les deux rives du Léman, et si Lausanne et Morges ne manquent pas de sympathie pour Évian et Thonon, elles n'en suivent pas moins maintenant des destinées très différentes. Il n'en fut pas toujours ainsi, on le sait. Pendant plusieurs siècles, l'histoire du Pays de Vaud dépend de celle de la Savoie, la vie d'un gentilhomme vaudois se